

CNM - Cotisations 2025 Euros

	-26 ans	+ 26 ans	Conjoint ou enfant (même adresse)	1ère licence JNS	1ère adhésion après 1er juin
Période couverte	01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2025 au 31/12/2025	01/09/2024 au 31/12/2025	01/06/2025 au 31/12/2025
Licence FFS + assurance Resp.civile	50,50	77,50	50,50	50,50	50,50
Assurance individuelle accident option 1	17,00	33,50	17,00	33,50	19,00
CNM	11,50	23,00	11,50	11,50	11,50
sous-total	79,00	134,00	79,00	95,50	81,00
Spelunca (option - 4 numéros)	25,00	25,00	25,00	12,50	12,50
total	104,00	159,00	104,00	108,00	93,50
Assurance individuelle accident option 2	50,00	50,00	26,00	50,00	33,00
Assurance individuelle accident option 3	64,00	64,00	32,50	64,00	45,00

Rappel : avantages club 2024. Les avantages 2025 seront décidés lors de l'AG du 08/12/2024

- 3 bons de sortie de 50 euros chacun sont payés par le club, dont 2 sont utilisables simultanément si la sortie club comporte au moins 3 nuitées
- Chaque sortie club avec nuitée est financée à hauteur de 30 euros par licencié. Une sortie "gratuite" 2024 a été réalisée en Côte d'Or
- Réduction de 5 à 15 % pour les achats Vieux Campeur suivant type de matériel.

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la spéléologie est à fournir

Plus d'infos sur www.nuitminerale.fr - nuit.minerale@gmail.com

